

8. CARIBERT.

av. 561. rè. 6. m. 567. m. 46.

Ingoberge.

42

— Faits principaux. —

1º — La France est divisée de nouveau en 4 royaumes.

CARIBERT est roi de Paris;

GONTBAN. Bourgogne, Orléans;

SIGEBERT. . . . Austrasie;

CHILPÉRIC. . . . Soissons.

2º — Caribert se distingue par sa justice, son savoir et son amour pour la paix.

5° — ses mœurs se ressentent de la barbarie du temps.

4º—ne laisse que des filles deuxième exemple de l'application de la loi salique.

— Faits détachés. —

— Chilpéric, pressé dans Paris qu'il ne pouvait défendre contre ses frères, partage avec eux régulièrement et au sort les terres et les villes. Il en est fait de même de ses états, à la mort de Caribert; mais les 3 frères survivants, ne pouvant s'accorder sur la possession de Paris que chacun voulait avoir, jurent, sur les reliques des saints, de le posséder en commun, de n'y point entrer sans le consentement des deux autres, et de ne point empiéter sur leurs frontières respectives.

— Quelques années après, Sigebert revenu vainqueur des Huns-Ava res battus près de Ratisbonne, reprit Reims, sa résidence, à Chilpéric, qui s'en était emparé pendant cette expédition.

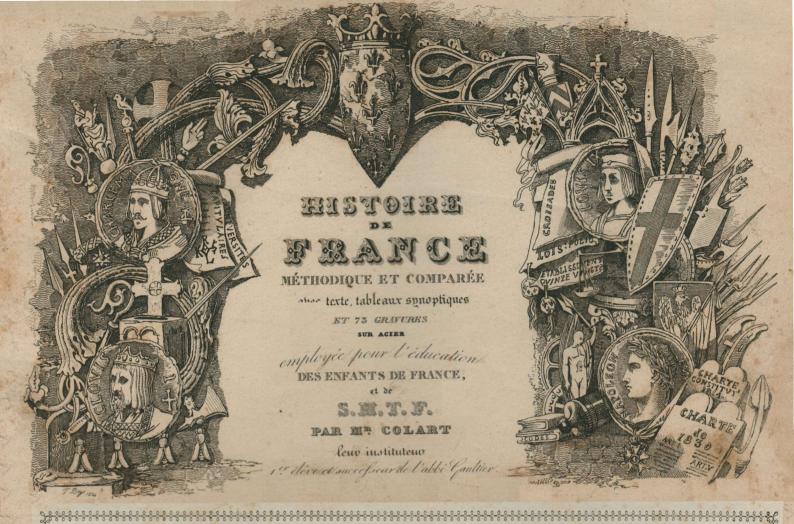
— Caribert fut excommunié par S. Germain, évêque de Paris, pour avoir, déjà marié, épousé les deux sœurs, dont l'une religieuse: c'est la 4 ° excommunication dont parle notre histoire.

— Faits contemporains. —

565 — Les Avares venus d'Asie enlèvent la Pannonie aux Gépides.

Sujet de la Gravure.

Caribert ou Chérebert affectait la contenance grave et digne des magistrats, se plaisait à tenir des conseils, où il rendait la justice, et où il parlait avec sagesse. Les Français portaient toujours en public quelqu'une de leurs armes (la framée, la masse d'armes, la hallebarde, la francisque ou hache à deux tranchants, leur arme favorite, qu'ils lançaient très-adroitement; l'angon ou hang, petite pique ou javelot qui servait de près et de loin, et dont la pointe était armée de crochets recourbés comme un hameçon, etc.



HISTOIRE DE FRANCE,

MÉTHODIQUE ET COMPARÉE,

AVEC TEXTE, TABLEAUX SYNOPTIQUES ET SOIXANTE-TREIZE GRAVURES SUR ACIER,

EMPLOYÉE POUR L'ÉDUCATION

des enfants de france et de s. m. t. p.

PAR M. COLART, LEUR INSTITUTEUR,

Premier Clève et auccesseur de l'abbé Gaultier, Membre de plusieurs Locictés navantes, etc.

2º ÉDITION.

Paris,

CHEZ CH. GOSSELIN, LIBRAIRE, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 9.

M. DCCC. XXXVI.